



La Fondation Lionel-Groulx propose six recommandations pour le futur Musée national de l'histoire du Québec

Montréal, le 19 septembre 2024 – La Fondation Lionel-Groulx a présenté hier en commission parlementaire son mémoire portant sur le projet de loi 64, instituant le Musée national de l'histoire du Québec. Appuyant avec enthousiasme la création de ce musée qui rendra compte de l'histoire de la nation québécoise, la Fondation propose 6 recommandations visant à bonifier le projet de loi, soit :

1. Que le Musée évoque le parcours historique d'une nation, le Québec.
2. Que le Musée tende vers l'inclusion et l'illustration de la diversité québécoise en montrant que cette histoire trouve tout son sens, en raison de la présence d'une collectivité singulière en Amérique.
3. Que les nations autochtones présentes en sol québécois de manière immémoriale occupent une place distincte que le Musée reconnaîtra selon des modalités de cocréation qui leur conviendront.
4. Que le Musée adopte un fil chronologique, et ce, autant pour rendre justice à l'histoire elle-même que pour la clarté, l'intelligibilité.
5. Que le Musée présente des figures marquantes de notre histoire, soit ces hommes et ces femmes dans lesquels les Québécois reconnaîtront les artisans de leur histoire commune.
6. Que le Musée présente une histoire sereine, décomplexée, complète. La connaissance, l'exploration, la découverte : telles seront ses missions et son programme.

Pour la Fondation Lionel-Groulx, la création du Musée national de l'histoire du Québec est d'autant plus pertinente, voire nécessaire, compte tenu de la nature particulière – unique – du Québec dans le contexte canadien et nord-américain. Partout, les « petites nations »,

comme la Catalogne ou l'Écosse, et les États fédérés, comme la Bavière, la Californie, le Massachusetts, le Nouveau-Brunswick et tant d'autres, disposent de musées historiques.

Pour visionner l'audition des représentants de la Fondation Lionel-Groulx :
[Séances des commissions - Assemblée nationale du Québec \(assnat.qc.ca\)](#)

Pour lire le mémoire de la Fondation Lionel-Groulx sur le projet de loi 64 :
<https://fondationlionelgroulx.org/sites/default/files/documents/memoire-flg-pl64-vf.pdf>

– 30 –

Isabelle Roy
Directrice communications et partenariats
iroy@fondationlionelgroulx.org
514 929-7941